



HAL
open science

Des Vanessa, des José Bové : dénominations éphémères et dynamique de la lexicalisation

Sarah Leroy

► **To cite this version:**

Sarah Leroy. Des Vanessa, des José Bové : dénominations éphémères et dynamique de la lexicalisation. *Revue Romane*, 2007, 42-1, pp.65-82. halshs-00085841

HAL Id: halshs-00085841

<https://shs.hal.science/halshs-00085841v1>

Submitted on 9 Apr 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Des Vanessa, des José Bové :
dénominations éphémères et dynamique de la lexicalisation*

par Sarah Leroy

Some proper nouns preceded by a determiner which appear in discourse following a first mention of an ordinary proper noun, constitute a naming, since they perform a categorization operation. However, they do not constitute a lexical category in the usual sense: the naming is only valid for the duration of the discourse, and its meaning depends strictly upon the properties predicated of the first occurrence of the proper noun. We may, then, speak of « short-lived namings ». Occasionally, however, such a short-lived naming is repeated to the point where it becomes self-sufficient. It can be regarded as « emergent naming », since it gets a relative denominative stability, like so-called lexicalized antonomasias (kinds of successful short-lived namings). In this article, we study the creativity and the lexicalization of such namings from the point of view of a dynamic conception of lexicalization, which takes quotation into account.

Le point de départ de cette réflexion est constitué par trois exemples de « noms propres métaphoriques » proposés par Jonasson (1990 (exx. 1, 2 et 1991 (ex. 3) :

- (1) Prenez *Folcoche*. Elle n'aime pas ses enfants, car elle a épousé un homme qu'elle n'aime pas. J'observe autour de moi. [...] *Des Folcoches*, il y en a des dizaines.
- (2) *Borg* a gagné trop d'argent, récolté trop de gloire aux quatre coins de la planète. Il a décidé de se reposer, de s'enfermer dans le silence. Mais on n'échappe pas si facilement à la gloire. [...] *Des Borg*, il n'y en aura pas un cette année à Roland-Garros, mais des milliers.
- (3) *Vanessa*... Une fille mince, jolie, sensible, de 19 ans, qui a voulu « *en finir avec tout ça* » [...] Au service de réanimation de l'hôpital Pellegrin, le docteur Xavier Pommereau, psychiatre, en voit tous les jours, *des Vanessa*, et même plusieurs fois par jour.

On reconnaît dans ces exemples une variante relativement peu fréquente, et assez particulière, de l'antonomase¹, ou emploi modifié de type méta-

phorique² ce que l'on a appelé ailleurs des « antonomases de type référentiel *in absentia*³ » (Leroy 2004, pp. 120-123) ; ces antonomases⁴ intéressent la problématique de la dénomination en ce que, par leurs fonctionnements spécifiques, elles constituent un point d'observation privilégié de l'apparition de syntagmes dénominatifs inédits et permettent de percevoir et de confirmer la nature d'acte de langage de la dénomination et son caractère discursif.

Après avoir décrit ce phénomène de dénomination dans son contexte d'apparition, on mettra en lumière son statut particulier de dénomination éphémère, ou émergente, puis on envisagera ses conditions de lexicalisation et ses fonctions discursives.

1. Des dénominations éphémères fondées sur un nom propre

Certains noms propres, apparaissant au fil du discours, illustrent la créativité nominale : un nom propre banal, auquel n'est *a priori* associée aucune notoriété (*Sohane* dans l'ex. 4)⁵, renvoie, en première mention, à un référent le plus souvent humain (mais des cas avec toponymes se rencontrent), à propos duquel s'effectue la prédication (*a été brûlée vive* etc.). Le même nom propre⁶, cette fois-ci déterminé (*des Sohane*), est de nouveau employé un peu plus loin dans le discours⁷.

(4) « *Sohane* a été brûlée vive dans un local à poubelles... Ça montre déjà la misère des lieux de rencontre entre les jeunes. Et la misère des rapports entre filles et garçons. C'est eux qui dominent. [...] Ça suffit que ces types soient considérés par tous, y compris par les femmes, mères, sœurs, petites amies, comme des rois. C'est pas eux qui doivent instaurer les lois de la cité. [...] Je suis persuadée que *des Sohane*, il y en a eu d'autres avant elle, et il y en a encore qui vivent ce qu'elle a enduré. On n'en est pas encore au stade de la dénonciation de toutes ces souffrances... » (*Elle*, 01/09/2003)

(5) *Jean-Luc Muracciole* a 44 ans, et seize ans de métier derrière lui. Le nom de la classe : un cippa, soit « cycle d'insertion professionnelle par alternance ».
[8 mentions de (*Jean-Luc*) *Muracciole*]
Formidable, mais où trouver *des Muracciole* ? (*Le Nouvel Observateur*, 26/02/1998)

On défendra l'idée que le nom propre, dans ces emplois en seconde mention, effectue une opération de catégorisation, de délimitation conceptuelle d'une notion, fonde une dénomination mais, à la différence de celle qu'il constitue dans des emplois plus banals, une dénomination éphémère.

Si l'on revient d'abord un instant sur le premier item, on note qu'il n'y a aucune ambiguïté sur son statut dénominatif : il s'agit clairement d'une relation de dénomination (installant donc « une relation entre une expression linguistique *X* et un [...] élément [...] de la réalité *x* » (Kleiber 2001,

p. 23) que Kleiber (1984, p. 89) appelle « *ordinaire* »⁸, où *X* est un nom propre. Le sens véhiculé par cette dénomination est bien celui d'un nom propre dans ce type d'emploi, c'est-à-dire un sens instructionnel, à rapprocher de celui des embrayeurs, conçu « non pas comme une propriété ou une description du référent, mais comme l'instruction de chercher et de trouver dans la mémoire stable le référent qui porte le nom en question », ou encore comme l'« instruction à prendre en compte en mémoire stable l'entité dénommée ainsi » (Kleiber 1996, p. 573-574). Ajoutons que si l'on a là un emploi prototypique du nom propre en fonction référentielle (Jonasson 1994, pp. 65-67), ses propriétés dénominatives particulières sont cependant renforcées par le fait que cette fonction référentielle se double volontiers d'une fonction de nomination, mettant l'accent sur « le lien dénominatif existant entre le Npr et une entité particulière » (Jonasson 1994, p. 69). En effet, cette relation dénominative est souvent soulignée par l'introduction d'un verbe de dénomination : *surnommer* (ex. 6), *dénommer* (ex. 7) ou autres.

- (6) L'Olympia, un dimanche après-midi : deux mille gamines ont revêtu leur top brillant Jennyfer et leur pantalon taille basse Tammy pour aller applaudir leur idole, *Priscilla*. [...]

Celle que *tout le monde surnomme Prissou* rectifie : « Ou maquilleuse, parce que les études c'est très important et, dans la chanson, on doit beaucoup travailler, ça ne tombe pas comme ça. Il faut du courage et, si on échoue, c'est pas grave ».

Des Prissou, il en arrive un bataillon. (*Elle*, 05/05/2003)

- (7) 'Vingt-quatre heures chrono' est une drogue dure. [...]

[Le principe] est identique sur les deux saisons : chaque épisode se déroule en temps réel. Mis bout à bout, ces vingt-quatre épisodes forment la journée, dantesque, cauchemardesque, *d'un dénommé Jack Bauer*, patron d'une unité antiterroriste basée à Los Angeles. [...]

C'est dans cette réalité-là qu'un des auteurs, Howard Gordon, a puisé : « Une de mes sources à la CIA m'a dit, juste après avoir vu les premiers épisodes : "*Des Jack Bauer*, j'en connais des centaines." » (*Libération*, 20-21/09/2003)

L'emploi en première mention du nom propre se laisse donc facilement décrire comme une dénomination, ce qui n'est pas le cas de son emploi en seconde mention. Si l'on peut en effet considérer que dans *des Sohane*, par exemple, « l'expression linguistique *X* devient ainsi le *name* ou dénomination d'une catégorie et le sens lexical codé ou conventionnel de *X* [...] est celui qui permet de décider de l'appartenance ou non à la catégorie » (Kleiber 2001, pp. 32-33), force est de reconnaître qu'il ne s'agit cependant pas d'une catégorie lexicale habituelle, car elle est valable durant le seul temps du discours, pour un texte ou une énonciation donnés, et son contenu sémantique est étroitement dépendant des propriétés prédiquées

du référent originel du nom propre lors de la première dénomination. On parlera donc, dans un premier temps, de dénominations éphémères.

2. Les dénominations éphémères sont-elles des dénominations ?

L'emploi en seconde mention du nom propre, dans les exemples présentés ci-dessus, se situe plutôt du côté des dénominations « métalinguistiques » (Kleiber 1984, p. 89) ou *lexicales*⁹ : il comporte, à la manière des noms communs, un sens descriptif, dont l'instruction sémantique n'est pas de « retrouver en mémoire stable le concept nommé ainsi », mais « un *x* qui a les propriétés ou traits ou attributs définitoires ou prototypiques du concept ou de la catégorie nommée [*X*] » (Kleiber 1996, p. 576). On peut exprimer cette différence, en paraphrasant Kleiber (1996, p. 576), en disant que si Sohane est un *x* qui est appelé *Sohane*, des Sohane ne sont pas des *x* qui sont appelés *Sohane*¹⁰, mais des *x* qui « sont Sohane », c'est-à-dire qui ont les propriétés requises du concept ou de la catégorie *Sohane*, dont il faut cependant souligner qu'il ne s'agit pas d'une catégorie lexicale habituelle, mais plutôt d'une « classe discursive », selon l'expression de Gary-Prieur (1996, p. 79)¹¹, valable durant le seul temps du discours et dont le contenu sémantique est étroitement dépendant des propriétés prédiquées du référent originel du nom propre lors de la première dénomination.

Cependant, s'il est indéniable que les deux emplois successifs du nom propre dans les exemples présentés relèvent de fonctionnements différents, le statut de dénomination lexicale, concernant la seconde mention, peut être discuté. En effet, selon Kleiber (2001, p. 32), une dénomination (lexicale) suppose 1) une opération de catégorisation, 2) l'instauration préalable d'un « contrat de dénomination », qu'il s'agisse d'un acte de baptême effectif par des individus ou institutions autorisés ou, plus couramment, d'une simple habitude associative, 3) « l'établissement d'une association référentielle durable ou stable », ce qui implique que la dénomination puisse être réutilisée sans justification du lien référentiel. On voit que les cas qui nous occupent ne répondent pas exactement à ces trois critères. On peut certes considérer que le syntagme *des Prissou*, dans l'ex. 6, effectue une catégorisation, une délimitation conceptuelle d'une notion, un découpage du réel, à partir de traits communs, en classe d'objets – à la différence du premier emploi, *Priscilla*, qui individualise un élément du réel en une catégorisation individualisante –, mais il n'en reste pas moins que, d'une part, ces dénominations ne reposent assurément pas sur un contrat de dénomination antérieur au cadre de l'énoncé et que, d'autre part, elles sont, comme on l'a dit, éphémères, limitées à la situation de communication dont le cadre est le texte. Peut-être alors se trouve-t-on devant une relation de désignation et non de dénomination ?

Certains des tests proposés par Kleiber (1984, pp. 77-79) pour distinguer désignation et dénomination font apparaître, à partir de l'ex. 3, une relation de dénomination comme de désignation entre *Vanessa*, en premier emploi, et son référent (ex. 3').

- (3') *Vanessa* est le nom de la fille qui a fait une TS¹²/ la fille qui a fait une TS s'appelle *Vanessa*.
Vanessa désigne/ représente/ renvoie à/ réfère à la fille qui a fait une TS.

Ils échouent, en revanche, à établir un statut pour l'emploi suivant, car la distinction entre nom propre et nom commun (et l'impossibilité d'obtenir un emploi autonymique par suppression de l'article) vient prendre le dessus sur la différence entre désignation et dénomination. On peut cependant montrer, pour peu que l'on installe un contexte minimal indiquant un cadre de validité, un « cadre de discours » (Charolles 1997)¹³, qu'une relation de dénomination, plutôt que de désignation, peut être instaurée entre *Vanessa* et *les filles qui ont fait une TS* :

- (3'') ? *Vanessa* désigne les filles qui ont fait une TS.
Vanessa est le nom [donné à l'hôpital Pellegrin] aux filles qui ont fait une TS/ désigne [à l'hôpital Pellegrin] les filles qui ont fait une TS
 [A l'hôpital Pellegrin] les filles qui ont fait une TS sont appelées/s'appellent (*des*) *Vanessa*.

Bien que ces manipulations souffrent des interférences entre emploi autonymique d'un item lexical et nom propre, elles montrent bien que la distinction entre désignation et dénomination n'est pas évidente : dès qu'on installe un cadre contextuel donné (ex. 3''), se pose une équivalence entre ce qui ressemble bien à une dénomination et une description/définition. D'autres emplois spécifiques, de nom propre « communisé » (ex. 8) comme de nom commun (ex. 9)¹⁴, semblent eux aussi former une dénomination, si particulière soit-elle, plutôt qu'une désignation.

- (8) *Marie-Louise* est le nom [donné par les encadreurs à] une bordure servant à mettre en valeur une œuvre encadrée/ désigne [chez les encadreurs] une bordure servant à mettre en valeur une œuvre encadrée.
 [Chez les encadreurs] une bordure servant à mettre en valeur une œuvre encadrée est appelée/ s'appelle (*une*) *marie-louise*.
- (9) *Piano* est le nom [donné par les cavaliers à] un obstacle de cross équestre/ désigne [chez les cavaliers] un obstacle de cross équestre.
 [Chez les cavaliers] un obstacle de cross équestre est appelé/ s'appelle (*un*) *piano*.

Ainsi dans l'ex. 3'' (*Les filles qui ont fait une TS s'appellent (des) Vanessa*) la « dénomination » abrège une description « les filles qui ont fait une TS », catégorisant un ensemble déterminé par des propriétés définitoires et non par une propriété dénominative comme c'est le cas dans une phrase comme *Ces filles s'appellent Vanessa*.

L'idée d'un contrat de dénomination préalable nécessaire à l'établissement d'une dénomination, elle, est d'autant plus délicate à vérifier dans les cas qui nous occupent que ce contrat initial est décrit par Kleiber (2001, p. 24) comme « un acte de dénomination effectif ou [...] une habitude associative », ce qui reste assez flou et pose la question du statut de cet acte de dénomination premier : la forme linguistique alors utilisée a-t-elle le statut de dénomination ? En effet, si acte de baptême ou habitude associative il y a, il faut bien déterminer s'il s'agit déjà de dénominations, et ce qu'il en advient si l'acte de dénomination échoue ou si l'habitude associative ne s'établit pas... Ce contrat de dénomination préalable à la dénomination apparaît finalement circulaire. On peut alors se demander si nos exemples ne constituent pas précisément des actes de dénomination initiaux, témoins de la naissance d'une dénomination dont l'avenir, stable ou éphémère, est encore indéterminé. Il conviendrait alors de parler, plutôt que de dénominations éphémères, de dénominations naissantes, émergentes, ce qui ne présage en rien de leur avenir en tant que dénominations « installées ».

Certaines, en effet, peuvent se maintenir au-delà du contexte initial, ce qui n'est pas sans rapport avec l'idée d'un codage durable de la dénomination permettant sa réutilisation dans tout autre contexte. Ce caractère stable, ou durable, n'est pas très marqué dans les exemples donnés jusqu'à présent, mais on peut trouver des réemplois au sein d'un même texte, ce qui laisse supposer un codage en quelque sorte local, à court terme, mais ne différant pas fondamentalement d'un codage en langue. On voit ainsi dans l'ex. 10 qu'après l'emploi premier, classique¹⁵, de *Benoît Bottain*, survient une dénomination émergente *des Benoît Bottain* qui est aussitôt reprise par (*pas l'ombre d'un Bottain*) (parallèlement au réemploi de la dénomination « ordinaire » dans (*quelques sosies de*) *Bottain*).

- (10) – Vous dressez de *ce Benoît Bottain*, le « patron » du labo mystérieusement décédé, un portrait au vitriol. Vous en avez déjà rencontré, au CNRS, *des Benoît Bottain* ?
– Quelques sosies de *Bottain* peuplent l'Université, l'INSERM, l'hôpital... Au CNRS ? Pas l'ombre d'*un Bottain* ! (*CAES magazine*, hiver 2005)

Une certaine fixation de la dénomination nouvelle peut donc s'opérer au sein d'un texte ou plus largement, par exemple au sein d'un « évènement » médiatique comme celui que constitue la personne de José Bové¹⁶ : l'emploi répété de la dénomination *des/les/un José Bové* à la suite de la dénomination *José Bové* (ex. 11, entre autres), jusqu'au moment où la dénomination lexicale se suffit à elle-même (ex. 12¹⁷).

- (11) Voici venu le temps des ministres rouleurs de mécaniques. Ils ont gagné sur les retraites, ont tenu la dragée haute à ces salopards de grévistes et de syndicalistes : ils ne se sentent plus. Alors, pour coincer

Bové, syndicaliste, forte tête, affreux récidiviste, ils font ce qu'ils adorent faire : rouler des mécaniques. [...]

C'est comme ça en Chiraquie... Dans ce beau pays les patrons de la FNSEA et du CNJA (François Guillaume et Christian Jacob) finissent ministres, *les Bové* vont au trou. (*Le Canard Enchaîné*, 25/06/2003)

- (12) Le centième Tour de France est arrivé, à peine perturbé par les manifs des mécontents atrabilaires, et son directeur, Jean-Marie Leblanc, qui s'affirme « catho et humaniste » précise à leur sujet [...] : « Quand il s'agit de revendications agressives, politiques ou anarchistes, je n'aime pas. Dans le collectif avec qui j'ai dû négocier une journée entière à Gaillac, il y avait *des José Bové*, des instits, des intermittents, tous fondus dans un truc nihiliste... » (*Le Canard Enchaîné*, 30/07/2003)

Enfin, on peut également rapprocher des noms propres en dénomination émergente, dont le codage reste très fragile, très volatil, la relative stabilité dénominative des antonomases dites lexicalisées (*adonis*, *cerbère*, *harpagon*, etc.), qui adoptent volontiers les mêmes constructions syntaxiques que ces dénominations éphémères¹⁸ (en particulier – mais pas seulement – la construction partitive *des Npr*, *il y en a + quantificateur*, présente dans la plupart des exemples donnés jusqu'ici : exx. 1, 2, 4, 6, 7) et qu'on peut tout autant considérer comme des dénominations lexicales (bien que fondées sur un nom propre), qui elles « ont réussi », pour lesquelles l'association référentielle est désormais établie. La dénomination *Adonis* (ex. 13), pour laquelle une mention ordinaire préalable n'est plus nécessaire, a le sens stable de « jeune homme remarquable par sa beauté ; jeune homme qui fait le beau » (*TLFi*) ; la différence avec *un José Bové* est faible...

- (13) Ce n'était point *un Adonis* que Jacquemin Lampourde, bien qu'il se prétendît favorisé des femmes autant que pas un, et même, à l'entendre, des plus hautes et mieux situées. (Théophile Gautier, *Le Capitaine Fracasse*, 1863)

3. Une dénomination en acte

Une « perspective discursive et interactive » telle que celle adoptée par Constantin de Chanay (2001) semble bien à même de rendre compte de ce type de dénominations. Par nature discursives, les dénominations qui nous occupent ne répondent pas strictement aux caractéristiques des termes ratifiés et stabilisés en langue, relevant d'une « dénomination-mot » mais, tout comme l'ensemble des « dénominations éventuellement (et même souvent) *ad hoc* et provisoires » constituent finalement une « dénomination-acte » (Constantin de Chanay 2001, p. 170). Elles renvoient en effet à des « catégories référentielles » particulièrement instables et flottantes, et sont davantage, pour reprendre les exemples de Constantin de Chanay (2001, p. 173) du côté du *piéton* que du *citron* : « lorsque l'on est [...] un citron, en principe, on le reste, à échelle temporelle humaine

du moins », tandis qu'« on est piéton, quand on marche dans la rue [et qu'on] cesse de l'être dès qu'on n'y marche plus », ce qui fait que la classe des citrons est infiniment plus stable référentiellement que celle des piétons¹⁹. Il s'agit en effet, avec ces dénominations particulières, de donner un nom à des classes référentielles non seulement flottantes, mais de plus innommées jusqu'alors. Elles répondent à un besoin communicatif et/ou stylistique la plupart du temps momentané.

Or l'élaboration discursive qui produit, en deux temps, une dénomination « provisoire » mais susceptible d'être reconduite et institutionnalisée par la suite, passe par un changement de la structure du syntagme, qui entraîne un changement de catégorisation. C'est en effet le passage d'un syntagme constitué du seul nom propre (*Ruggieri* dans l'ex. 14), renvoyant à un individu, à un syntagme dans lequel le nom propre déterminé, et qui plus est pluriel (*plusieurs/ des milliers de Ruggieri*), renvoie à une classe d'objets rangés sous une même dénomination, comme le fait un nom commun dans la même configuration syntagmatique, qui constitue l'acte discursif d'établissement de la nouvelle dénomination.

- (14) L'inspecteur *Ruggieri*, qui avait dû relaxer Claude Valhubert et ses deux amis en fin de matinée sur demande du gouvernement italien, avait décidé de faire une existence difficile au Français qu'on lui envoyait de Milan pour l'empêcher de faire son travail. [...] Vitelli secoua la tête avec fatigue. Il se sentait brusquement désolé à l'idée du nombre de *Ruggieri* qui devaient courir partout à la surface de la terre. En ce moment même, il était sans doute en train de naître *plusieurs milliers de Ruggieri* qui emmerderaient tout le monde plus tard. [...] Vitelli soupira. *Des milliers de Ruggieri* qui devaient être en train de parcourir le monde. Des imbéciles à chaque recoin de la terre.²⁰ (Fred Vargas, *Ceux qui vont mourir te saluent*, 1994)

Ceci permet, entre autres, une référence générique (exx. 15, 16), ce qui indique bien le changement de type de catégorisation et l'émergence d'une dénomination de type nom commun.

- (15) Le rachat d'*Anelka* par le PSG, par exemple. Ces 200 millions de francs échangés pour un type qui joue au ballon ne méritent-ils pas un bon coup de taxe Tobin ? Certes, ça ne ferait que 200 000 F. Mais à force de taxer tous les échanges de footballeurs d'un club à l'autre, ça finirait par rapporter un bon petit paquet. Surtout s'il est redistribué en Afrique, qui fournit ses meilleurs footballeurs au monde entier. Allez, hop ! Taxons Tobin *tous les Anelka de la planète* ! (*Le Canard Enchaîné*, 02/08/2000)
- (16) *Souchilov*, domestique serf, n'est condamné qu'à la déportation. Il a déjà quinze cents verstes dans les jambes et bien entendu pas un kopeck en poche, car *les Souchilov* n'ont jamais le sou. (Fédor Dostoïevski, *Souvenirs de la maison des morts*, [1862] 1950)²¹

Cette approche de la dénomination, considérée comme un acte s'appuyant sur le changement syntagmatique, permet de vérifier l'hypothèse de Kleiber (2001, pp. 36-38) sur le sens des dénominations lexicales. Celui-ci pose en effet « deux morceaux de sens pour une dénomination », une partie indiquant formellement l'unité ontologique de la catégorie dénommée, et une partie plus proprement descriptive. Il souligne le « paradoxe sémantique de la dénomination » selon lequel le second morceau de sens, pourtant particulier à chaque dénomination, ne suffit pas à exprimer totalement le sens de la dénomination, et doit être appuyé par le premier morceau, commun à toutes les dénominations.

Les exemples que nous présentons relèvent de ce fonctionnement. La construction même de la dénomination fait qu'on peut, qu'on doit, facilement trouver en cotexte, donc dans le discours même, des éléments de sens descriptif susceptibles de fournir une paraphrase relativement satisfaisante de la dénomination nouvelle ; ainsi, les indications « gars de Calais » et « mise en examen pour aide à l'entrée et au séjour d'un étranger en situation irrégulière » sont-elles des éléments du sens descriptif de la dénomination (*des*) *Moustaches* (ex. 17), de même que « 55 ans, ancien cadre bancaire, dénonce les pratiques de blanchiment d'argent au Luxembourg » et « anonyme blessé, autodidacte, un temps favori des puissants, éjecté sans égards ensuite, qui règle ses comptes au nom d'un combat désintéressé pour la justice et la démocratie » entrent dans la composition du sens de *un Ernest Backes* (ex. 18).

- (17) A l'origine de cette révolte : la mise en examen de « *Moustache* », un gars de Calais, pour « aide à l'entrée et au séjour d'un étranger en situation irrégulière » et la certitude des membres du collectif C'Sur d'être « tous *des Moustaches* ». (*Libération*, 10/06/2003)
- (18) *Ernest Backes*, 55 ans, ancien cadre bancaire, dénonce les pratiques de blanchiment d'argent au Luxembourg. [titre]
Il y a souvent *un Ernest Backes* derrière les scoops. Un anonyme blessé, autodidacte, un temps favori des puissants, éjecté sans égards ensuite, qui règle ses comptes au nom d'un combat désintéressé pour la justice et la démocratie. (*Libération*, 01/03/2001)

Mais on voit bien que cette « partie descriptive » de la dénomination n'en exprime pas totalement le sens : l'ex. 17' et l'ex. 18' ne sont pas sémantiquement équivalents à (respectivement) l'ex. 17 et l'ex. 18 :

- (17') Les membres du collectif C'Sur sont certains d'être « tous *des gars de Calais aidant à l'entrée et au séjour d'étrangers en situation irrégulière* ».
- (18') Il y a souvent *un ancien cadre bancaire de 55 ans, un anonyme blessé, autodidacte, un temps favori des puissants, éjecté sans égards ensuite, qui règle ses comptes au nom d'un combat désintéressé pour la justice et la démocratie et dénonce les pratiques de blanchiment d'argent au Luxembourg* derrière les scoops.

Ces énoncés caricaturaux montrent bien ce qu'apporte la dénomination : l'unité formelle, ici assumée par le syntagme, qui indique que c'est bien d'une catégorie d'objets que veut parler le locuteur. C'est donc l'ensemble de ces éléments descriptifs et l'opération formelle de catégorisation par l'emploi d'un syntagme déterminé qui constitue la dénomination.

Ainsi, le caractère éphémère, ou émergent, des dénominations qui nous occupent, de la même manière que les expressions idiomatiques étudiées par Perrin (2003), nécessitant une analyse en discours, amènent à bien discerner acte de dénomination et dénomination-mot, contrairement à d'autres dénominations plus stables et installées. Ces phénomènes discursifs permettent de revenir sur les différents aspects de la nomination évoqués plus haut (catégorisation, contrat préalable, stabilisation) pour aborder la lexicalisation éventuelle de ces dénominations à la lumière d'une conception dynamique fondée sur la prise en compte de la citation et du dialogisme dans ce processus.

4. Dialogisme et citation : une dynamique de la lexicalisation

Ces dénominations, « non prescrites de manière rigide préalablement à l'interaction, [et] donc [...] établies en discours » (Constantin de Chanay 2001, p. 182), sont des lieux de négociation entre l'énonciateur et l'énonciataire sur le sens lexical et la représentation des référents. On peut bien sûr considérer comme Siblot (in Détrie *et al.* 2001, p. 207) que toute dénomination est « l'expression d'un positionnement au sein de la communauté parlante, dans son espace discursif ». Cependant, les dénominations fondées sur des noms propres ont ceci de particulier qu'elles ne sont pas rattachées à un sens codé, fixe, et donnent donc à voir l'expression du point de vue des locuteurs en dehors de tout codage conventionnel²², et s'inscrivent donc en toute liberté, dans « l'espace des négociations et des ajustements » (Constantin de Chanay 2001, p. 180), contrairement aux dénominations lexicales « classiques », moins souples. Par ces dénominations fondées sur un nom propre et, de plus, métaphoriques, l'énonciateur effectue un certain découpage du réel selon son point de vue, mais aussi selon ce qu'il entend faire percevoir à son interlocuteur. Ces dénominations effectuent donc une construction du sens en discours, dans une dimension dialogique²³ aisément perceptible, à trois niveaux.

Au niveau de la catégorisation tout d'abord, on remarque bien sûr que le contenu sémantique conceptuel lié à la catégorie établie par la dénomination éphémère n'est pas exactement comparable à celui d'une dénomination lexicale habituelle ; comme le fait remarquer Tamba (1999, p. 224), en supposant qu'on accorde à l'antonomase *un Mallarmé* le sens conceptuel de « poète hermétique », « on peut certes attribuer la dénomination de Mallarmé à tout poète hermétique », mais « si un Mallarmé est toujours un poète hermétique, il n'est pas vrai, inversement, que tout poète hermé-

tique soit un Mallarmé », alors que si on considère que le sens conceptuel de *librairie* est « endroit où l'on vend des livres », alors tout endroit où l'on vend des livres pourra être appelé *librairie*. Dans les cas qui nous occupent, la catégorie n'est pas motivée par des traits descriptifs mais plutôt par une analogie avec, par exemple, un cas vécu (exx. 3 et 4, entre autres), pris comme référence-étalon. La catégorie des *Ernest Backes*, par exemple, est établie par estimation analogique, plutôt que par classification ; ce fonctionnement ne diffère pas tellement de celui d'une catégorisation habituelle, avec laquelle on donne le nom d'une catégorie à tout individu qui en partage les propriétés définitoires, si ce n'est que c'est ici une caractéristique contingente (une TS dans le cas des Vanessa, une dénonciation dans celui des Ernest Backes, etc.) qui sert à créer le rapprochement entre les éléments de la catégorie.

Parler, comme dans l'ex. 19, de *beaucoup de Ruben*, c'est indiquer qu'il existe une catégorie d'objets (d'individus) *Ruben*, qui sont identiques à la représentation donnée du *Ruben* originel, et dont Ruben lui-même est membre²⁴. Ce qui reste donc à établir, ce sont les points d'analogie sur lesquels s'appuie cette identité. C'est là que se joue la catégorisation proprement dite, par une représentation initiale donnée indépendamment de la dénomination, c'est-à-dire par ce qui est prédiqué du référent du nom propre²⁵. Ainsi, la description de Ruben Dario dans l'ex. 19 comporte les éléments qui viennent ensuite construire le sens de *beaucoup de Ruben*. Le choix de ces éléments est capital : un locuteur ayant un tout autre point de vue sur Ruben Dario, et le présentant comme un professeur de mathématiques incompetent et dénué d'autorité pourrait employer la même dénomination *beaucoup de Ruben* pour désigner une catégorie fort différente.

- (19) Surtout lorsqu'elle rencontre *Ruben Dario*, professeur d'espagnol au nom de poète. Avec lui, seulement avec lui, les durs arrivent à l'heure et font leurs devoirs. Ils en ont une peur bleue et ils l'aiment. Ruben est le père qu'ils n'ont jamais eu. [...] Il y a *beaucoup de Ruben* en Colombie, qui tiennent pour que les autres tiennent.
(*Télérama*, 17/10/1998)

Le sens de la seconde dénomination est donc produit par le réinvestissement de discours déjà tenus sur l'objet par l'énonciateur lui-même. Il s'agit là d'une forme d'autocitation, ou autodialogisme ; les changements de cadre de discours dont il a été question précédemment²⁶ s'accompagnent d'ailleurs souvent d'un changement énonciatif. La dénomination éphémère fait donc écho aux propos tenus antérieurement, qui prennent alors une apparence de vérité générale : en prenant appui sur ses propres discours, le locuteur fait de Ruben Dario le prototype d'une catégorie et crée ainsi cette catégorie et la dénomination qui lui correspond.

Le fonctionnement de ces dénominations éphémères permet ensuite de montrer qu'il n'y a pas lieu de distinguer l'« acte de dénomination »

(Kleiber 1984, p. 79) préalable instaurant un codage durable de la dénomination en discours. L'éventuel « acte fondateur » de la dénomination réside dans la relation d'autocitation entre le premier emploi et le(s) suivant(s) : dès son premier avatar, la dénomination-acte fonde une dénomination-mot émergente ; le contrat dénominatif est signé au moment même de l'acte de dénomination... En fait, le nom propre et la dénomination lexicale qui en découle se confortent mutuellement : si les discours tenus par le locuteur sur M. Joaquim dans l'ex. 20 sont immédiatement réinvestis dans le contenu sémantique associé à la catégorie des M. Joaquim, inversement, le fait que cette catégorie soit posée et associée à ce sens descriptif confirme le fait que M. Joaquim existe bien et qu'il est bien tel qu'on le présente. Il y a une validation réciproque des deux dénominations.

- (20) Fumier de Salazar, tu n'en finiras jamais de mourir, pensa-t-il à ce moment-là, assis à son bureau, faisant face à l'obstination de M. Joaquim : combien y a-t-il de M. Joaquim disposés à suivre, les yeux bandés, un ancien séminariste qui ne tenait plus sur ses jambes et avait l'âme d'une gouvernante comptant ses sous dans l'office du curé ? (Antonio Lobo Antunes, *Mémoire d'éléphant*, 1979)

Les deux dénominations sont dans une sorte de relation de co-référence, à la manière des « routines dénominatives », réemplois à court terme d'une formulation précédemment ratifiée, qu'évoque Constantin de Chanay (2001, p. 184) ; elles permettent le « suivi de l'élaboration référentielle » autant que l'évolution de la référence : le premier emploi introduit le référent, le second reprend et poursuit cette référence, tout en la déplaçant et en l'élargissant considérablement.

Enfin, la stabilisation, lorsqu'elle a lieu (cf. l'ex. 12 ci-dessus, mais aussi l'ex. 21 ci-dessous, et d'autres antonomases lexicalisées (ex. 13) ou (peut-être) en voie de lexicalisation comme *Rambo*²⁷), s'appuie également sur une forme de dialogisme interdiscursif.

- (21) [Ketchup et vilénies] s'entremêlent puisque le rival démocrate de Georges W. [John Kerry] est marié à la veuve héritière des Ketchup Heinz et que ses puritains adversaires tentent de lui accrocher quelques casseroles sur une vie sentimentale bien remplie en lui cherchant, via des ragots crapoteux lancés sur le Net et abondamment repris, *une ou plusieurs Monica Lewinsky*. (*Le Canard Enchaîné*, 18/02/2004)

L'installation, sinon en langue, au moins dans une communauté discursive déterminée, d'une dénomination figée semble en effet résulter de la répétition plus ou moins allusive de « faits de parole » (Perrin 2001, p. 148) repris et inscrits dans une chaîne de reprises citatives. Les formes linguistiques de la dénomination se dissociant peu à peu, par la citation, du fait de parole qui en est à l'origine (comme dans l'ex. 21, qui se passe de la dé-

nomination initiale), elles peuvent aboutir à des dénominations tout à fait fixées, formant, si elles sont très avancées dans la lexicalisation, ce que (Perrin 2003, p. 285) appelle des expressions idiomatiques « fortes » ; c'est le cas des antonomases lexicalisées classiques. Dans la majorité des cas cependant, la dénomination ne se détache pas réellement et complètement de son repère énonciatif originel et reste éphémère, expression idiomatique « faible » dénommant « un concept dérivé et embryonnaire présenté comme relatif à ce qui a été antérieurement exprimé par tel ou tel fait de parole, censément connu de l'interprète » (Perrin 2001, p. 148).

Quelle peut être alors la fonction discursive de ces dénominations éphémères ? Elles répondent en fait à une nécessité argumentative, faisant intervenir une autre dimension dialogique, celle de la relation et de la négociation du sens avec l'interlocuteur. Il s'agit alors de dialogisme interlocutif, prenant en compte, pour mieux y répondre en l'anticipant, la compréhension-réponse de l'énonciataire. En effet, la référence et la dénomination sont à construire en discours, en relation avec l'énonciataire, dans une co-construction qui peut impliquer une certaine bataille pour le sens, et on peut penser avec Constantin de Chanay (2001, p. 182) que « les dénominations [sont] en relation [...] avec la persuasion ». Il s'agit en effet pour l'énonciateur de faire accepter à son interlocuteur la catégorisation qu'il lui propose.

Nos dénominations éphémères s'inscrivent bien dans une dimension argumentative, en ce qu'elles ont pour but de persuader, mais de façon non frontale, non agonale. Alors que dans certains cas le dialogisme interlocutif est fortement polémique, avec ces dénominations éphémères, l'énonciateur prend appui sur son propre discours, et laisse supposer au récepteur une communauté expérientielle avec lui ; il établit ainsi une similitude expérientielle qui permet l'emploi de la dénomination dans une situation peu réfutable. Ces dénominations constituent en effet, pour la plupart des expressions référentielles, et se trouvent de préférence dans des constructions détachées ou existentielles. Ainsi, lorsque la dénomination est détachée et précédée ou suivie d'une reprise par un élément anaphorique, elle est le lieu d'une forte thématization (exx. 4, 6, 7, 22), dialogique en ce que, par ce détachement à l'initiale, l'énonciateur « pose que ce syntagme – en tant qu'il occupe la place thématique du déjà connu – lui est potentiellement commun » avec son énonciataire (Bres 1999a, pp. 203-204).

- (22) Hélas ! Vous ne connaissez pas *Ali Lmrabet*, que l'AFP, pourtant, appelle *Lamrabet* ; ou plutôt, vous en connaissez trop, *des Ali Lamrabet*, mais vous ne pouvez prendre en compassion toute la misère du monde, n'est-ce pas ? (*Libération*, 11/06/2003)

Ce procédé, tout comme celui qui consiste à insérer la dénomination éphémère dans une construction existentielle en *il y a* (exx. 4, 12, 18, 20), ou, comme dans l'ex. 5 ou l'ex. 10, dans des contextes qui indiquent au

contraire le vide de la catégorie, tout en la posant néanmoins, a pour effet de rendre très peu réfutable l'existence même de la catégorie, et la validité de la dénomination. En effet, cet « emploi existentiel », selon Jonasson (1993, pp. 435-438) « affirm[e] l'existence d'un ou de plusieurs membres de la classe », tout comme l'emploi générique, où « référence est faite à la classe toute entière » (exx. 11, 15, 16). L'existence de la catégorie, posée, n'est plus à discuter.

Une fois encore, le nom propre, par ses configurations syntaxiques originales, ouvre des perspectives originales et stimulantes sur des fonctionnements lexicaux plus généraux. Rejoignant par certains aspects les phénomènes de construction du sens et de la référence en discours, les emplois étudiés ici donnent un nouvel éclairage sur la distinction, et les points de contact, entre désignation et dénominations ; donnant à voir des lieux d'émergence de dénominations nouvelles, ces emplois viennent confirmer le caractère relatif de la stabilité lexicale et la plasticité des dénominations ; ils permettent en outre de proposer quelques pistes sur l'éventuelle lexicalisation de ces dénominations éphémères. Enfin, ces noms propres concentrent, et présentent de façon très nette, les aspects rhétoriques de la nomination et des syntagmes dénominatifs en discours, rappelant que la dénomination n'est, dans bien des cas, pas objective et bilatérale, mais joue au contraire un rôle argumentatif majeur en tant qu'« agent de persuasion » : imposer, faire accepter une dénomination à son interlocuteur, c'est déjà, en grande partie, emporter son adhésion.

Sarah Leroy

UMR 7114 MoDyCo

CNRS / Université Paris X – Nanterre

sarah.leroy@u-paris10.fr

Notes

* Ce travail a été exposé au séminaire de l'EA 2290 SYLED-RES, Université Paris III, Sorbonne Nouvelle. Je remercie les participants pour leurs remarques et les enrichissements qu'ils m'ont suggérés. Les relectures critiques et attentives d'I. Tamba et L. Perrin m'ont aussi été très utiles, de même que celles de mes relecteurs/-trices anonymes.

1. Voir Leroy (2004).
2. Voir Jonasson (1991, 1994, pp. 214-229).
3. On utilise ce terme rhétorique, à la suite de Jonasson (1993, 1990) s'appuyant sur les descriptions de la construction syntaxique de la métaphore nominale, pour distinguer, d'une part les antonomases réalisées *in praesentia*, c'est à dire en présence d'un terme constituant un « point d'ancrage référentiel », un « repère constitutif » (structure attributive ou appositive, complément du nom), ainsi qu'*in distantia* (dans un rapport transphrastique), d'autre part les antonomases apparaissant « sans lien avec un repère constitutif » (Jonasson 1993, p. 438) c'est-à-dire *in absentia*. Ainsi, une antonomase comme *Jean-*

Pierre Serre, le « Mozart » des maths. (Titre, *Le Monde*, 03 juin 2003) diffère d'une autre comme [*Voltaire*] *n'est pas de ceux qui créent des Panurge et des Tartufe* (Jonasson 1990, p. 266) par la présence vs l'absence du repère constitutif, de la cible de l'antonomase.

4. Les termes d'*antonomase* et de *nom propre métaphorique*, bien qu'ils indiquent des points de vue différents, seront ici considérés comme équivalents. Les antonomases peuvent constituer une expression prédicative ou référentielle, et s'effectuer, comme les métaphores, *in praesentia* ou *in absentia*. Ces deux aspects sont généralement liés, ce qui permet de dégager deux modes de réalisation de l'antonomase : référentielle *in absentia* ou prédicative *in praesentia* (Leroy 2004, pp. 120-132).
5. Il ne s'agit pourtant pas vraiment ni toujours de ce que Jonasson (1994, p. 150) appelle nom propre « familial » (*Paul, Marie, Dubois, Legrand*) et oppose au nom propre « historique » (*Napoléon, Alfred Nobel*), mais plutôt d'une sorte de nom propre « d'actualité » (comme les noms propres d'hommes et de femmes politiques, ou de protagonistes de faits divers), dont l'« actualité » reste cependant fragile et la notoriété faible.
6. Lorsqu'il s'agit d'un anthroponyme complet (prénom + patronyme), la reprise par un seul des deux éléments est possible, comme dans l'ex. 5.
7. Evidemment, les distances varient selon qu'il s'agit d'un article de presse ou d'un roman mais, quelles que soient les limites liées au genre, le second emploi a lieu au sein de l'unité textuelle, avec parfois des effets de clôture assez nets, comme dans l'ex. (5), qui présente les première et dernière phrases d'un article.
8. Nous pensons comme Kleiber (2001, p. 32) que les étiquettes de *dénomination ordinaire* pour les noms propres et de *dénomination métalinguistique* pour les noms communs ne sont pas très heureuses, en particulier parce qu'intuitivement on aurait tendance à qualifier d'*ordinaire* la dénomination par nom commun. Nous parlerons donc désormais, comme Kleiber (2001, p. 34), de dénomination *lexicale* plutôt que *métalinguistique*.
9. Cf. note précédente.
10. Il serait d'ailleurs tout à fait accidentel qu'une des Sohane dont l'existence est supposée dans l'ex. (4) soit prénommée *Sohane*, de même que les centaines de Jack Bauer que connaît l'agent de la CIA dans l'ex. (7) ne portent probablement pas ce nom.
11. Qui utilise cette expression à propos d'antonomases lexicalisées ou en voie de lexicalisation.
12. *Tentative de Suicide*, dans le jargon hospitalier.
13. Ces cadres de discours sont assez fréquents (*cette année à Roland-Garros* dans l'ex. 1, *au service de réanimation de l'hôpital Pellegrin* dans l'ex. 3 et, dans les exemples à venir, *dans ce beau pays* dans l'ex. 11, *en Colombie* dans l'ex. 19...) et jouent un rôle non négligeable dans l'établissement de la dénomination éphémère.
14. Ces exemples sont inspirés de définitions du TLFi.
15. Cet emploi est « classique », bien que déterminé par *ce* ; le démonstratif produit ici un simple « effet de distanciation » (Kleiber 1991, pp. 92-93).

16. Il conviendrait plutôt dans ce cas de parler d'une suite d'évènements médiatiques.
17. Nous reproduisons quasiment l'intégralité de l'article, le titre et une phrase de conclusion mis à part.
18. Voir Jonasson (1990) et Leroy (2002).
19. Il s'agit bien d'une stabilité référentielle et non définitoire : l'extension de ces dénominations, étiquettes non « permanentes », est flottante, tandis que leur signification est aussi « solide » que celles d'autres dénominations plus stables référentiellement.
20. La première mention du Npr *Ruggieri* (p. 40) est suivie au fil des pages de plusieurs autres, toujours dans une relation dénominative classique (*ordinaire*), avant qu'arrivent les antonomases (pp. 76 et 77).
21. Bien que cet exemple soit, comme l'ex. 20, traduit d'une langue étrangère, une perspective contrastive (y a-t-il antonomase en russe, en portugais, la forme en est-elle différente de celle du français ?) sortirait du cadre de cette étude. Nous ne traitons donc pas ces exemples traduits différemment des autres.
22. Comme me le fait cependant remarquer I. Tamba, si on peut construire, dans l'ex. 3, une catégorie de « filles qui ont fait une TS » et lui associer une dénomination *Vanessa*, il est plus délicat d'y intégrer des garçons, même candidats au suicide. Les sèmes inhérents macrogénériques des noms propres banals (Hébert 1996, p. 53) (/féminin/ dans le cas de *Vanessa*) se révèlent ici par les limitations qu'ils imposent à la construction d'une nouvelle dénomination.
23. Pour une présentation du dialogisme dans l'analyse du discours, de différents types de dialogisme et de leurs marqueurs, voir Bres (1999a et b) ; pour un récent panorama des approches du dialogisme et de la polyphonie, voir Bres *et al.* (2005).
24. De fait, Ruben est un Ruben, tout comme Vanessa elle-même appartient à la catégorie des Vanessa et Prissou à celle des Prissou.
25. Cela se fait par le discours, qui peut aussi s'accompagner d'une image. Ainsi l'exemple d'un communiqué de la Sécurité Sociale présentant la photographie d'un homme – René – accompagnée d'un très court texte expliquant que René, au lieu de faire venir une ambulance pour se rendre à l'hôpital, a demandé à son ami de l'y conduire, et d'une phrase-slogan comportant la dénomination éphémère : *Aujourd'hui, des milliers de René ont fait économiser 400 millions de francs à la Sécu en défendant une grande idée*. On a donc conjointement une représentation visuelle et textuelle qui ne concerne que le René originel et une prédication qui concerne des membres de la classe des René.
26. Cf. note 13.
27. Exemple proposé par Gary-Prieur (1996, pp. 78-79).

Références bibliographiques :

- Bres, J. (1999a) : Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français, in : Bres, J., R. Delamotte-Legrand, F. Madray-Lesigne & P. Siblot. (éds.) : *L'Autre en discours*. Publications Montpellier 3, Montpellier, pp. 191-212.
- Bres, J. (1999b) : Vous les entendez ? Analyse du discours et dialogisme. *Modèles linguistiques*, 20-2, pp. 72-88.
- Bres, J., P.P.Haillet, S. Mellet, H. Nølke & L. Rosier (éds.) (2005) : *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques. Actes du colloque international de Cerisy-la-Salle, 2-9 septembre 2004*. De Boeck, Duculot, Bruxelles.
- Charolles, M. (1997) : L'encadrement du discours ; univers, champs, domaines et espaces. *Cahier de recherche linguistique*, 6, pp. 1-73.
- Constantin de Chanay, H. (2001) : La dénomination : perspective discursive et interactive. *Cahiers de praxématique*, 36, pp. 169-188.
- Détrie, C., Siblot, P. & Vérine, B. (éd.) (2001) : *Termes et Concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*. Champion, Paris.
- Gary-Prieur, M.-N. (1996) : Les noms propres au figuré, in : Léonard, M. & E. Nardout-Lafarge (éds.) : *Le Texte et le Nom*. XYZ, Montréal, pp. 67-82.
- Hébert, L. (1996) : Fondements théoriques de la sémantique du nom propre, in : Léonard, M. & E. Nardout-Lafarge (éds.) : *Le Texte et le Nom*. XYZ, Montréal, pp. 41-53.
- Jonasson, K. (1990) : Métaphores in absentia et la lexicalisation des noms propres, in : *Actes du XI^e congrès des romanistes scandinaves, Trondheim 13/17 août 1990*. Trondheim, pp. 261-271.
- Jonasson, K. (1991) : Les noms propres métaphoriques : construction et interprétation. *Langue française*, 92, pp. 64-81.
- Jonasson, K. (1993) : Le point d'ancrage référentiel des noms propres métaphoriques, in : Lorenzo, R. (éd.) : *Actes du XIX^e Congrès International de linguistique et de philologie romanes (Santiago de Compostela, 1989)*. La Coruña, pp. 330-342.
- Jonasson, K. (1994) : *Le Nom propre. Constructions et Interprétations*. Duculot, Louvain-la-Neuve.
- Kleiber, G. (1984) : Dénomination et relations dénominatives. *Langages*, 76, pp. 77-94.
- Kleiber, G. (1991) : Du nom propre non modifié au nom propre modifié : le cas de la détermination des noms propres par l'adjectif démonstratif. *Langue française*, 92, pp. 82-103.
- Kleiber, G. (1996) : Noms propres et noms communs : un problème de dénomination. *Meta*, 41-4, pp. 567-589.
- Kleiber, G. (2001) : Remarques sur la dénomination. *Cahiers de praxématique*, 36, pp. 21-41.
- Leroy, S. (2002) : De *Harpagon* à un *harpagon*. La question de la lexicalisation du nom propre en antonomase. *BULAG*, 27, pp. 119-133.
- Leroy, S. (2004) : *De l'identification à la catégorisation. L'Antonomase du nom propre en français*. Peeters, Louvain/Paris/Dudley MA.

Perrin, L. (2001) : Figures et dénominations. *Semen*, 15, pp. 141-154.

Perrin, L. (2003) : Citation, lexicalisation et interprétation des expressions idiomatiques, in : Authier-Revuz, J., M. Doury & S. Reboul-Touré (éds.) : *Parler des mots. Le fait autonymique en discours*. Presses de la Sorbonne Nouvelle, Paris, pp. 281-291.

Tamba, I. (1999) : La femme est-elle une fleur comme le bleuet est une fleur ? Métaphore et classification : les structures en « Le N1 est un N2 », in : Charbonnel, N. & G. Kleiber (éds.) : *La Métaphore entre philosophie et rhétorique*. Presses Universitaires de France, Paris, pp. 205-235.